



REPUBLIQUE FRANCAISE
 Liberté –Egalité – Fraternité

**ARRETE PERMANENT DU MAIRE N° 5639 / 2018
 PORTANT COMPLEMENT A L'ARRETE 5632/2018 CONCERNANT LA DEFENSE EXTERIEURE
 CONTRE L'INCENDIE SUR LA PRECISION SUR LES PEI PRIVES.**

Le Maire de la Commune de MAROLLES EN BRIE,

Vu le code général des collectivités locales, notamment l'article R.2225-4 ;

Vu le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-00251 du 5 avril 2017 portant règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant la nécessité d'identifier les risques à prendre en compte et de fixer, en fonction des risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie (PEI) afin de déterminer les modalités de mise à jour des données et de contrôles techniques ;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Le présent arrêté complète l'arrêté N° 5632/2018 en précisant les PEI privés situés sur la commune de Marolles-en-Brie et dont la liste est en annexe.

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté N° 5632/2018 restent inchangés.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
 Monsieur le Commissaire de Police de Boissy Saint Léger,
 Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
 BSPP - Bureau de Prévention, Défense Extérieure Contre l'Incendie,
 Monsieur le Directeur des Services Techniques,
 SUEZ EAU France,
 Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Préfet du Val de Marne,

Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs Pompiers de Villecresnes,

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

A Marolles-en-Brie, le 4 juin 2018



Sylvie GERINTE
 Maire de Marolles-en-Brie

LISTE DES PEI PRIVES - COMMUNE DE MAROLLES-EN-BRIE - 94440

NOM DES SITES PRIVES	sur VILLE	CSTC	NOM du PROPRIETAIRE DU SITE	ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU SITE	C.P.	COMMUNE
<u>CENTRE HIPPIQUE DE GROS BOIS</u>	MAROLLES-EN-BRIE	VILC	<i>DOMAINE DE GROS BOIS</i>	Cours des Communs	94470	BOISSY-SAINT-LEGER
<u>CENTRE HIPPIQUE MUNICIPAL DE ST-MAUR-DES-FOSSES</u>	MAROLLES-EN-BRIE	VILC	<i>MAIRIE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES</i>	Place Charles de Gaulle	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES

POINT EAU INCENDIE AIRE D'ASPIRATION	adresse	com- mune	Hauteur Aspiration +4m	aire équipé d'une trainasse ou poteau d'aspiration		NOM du PROPRIETAIRE DU SITE
940480095	ALLEE DE LA MARE AUX BŒUFS DOMAINE DE GROSBOIS	MAROLL ES EN BRIE	NON	NON		Société d'encouragement à l'élevage du cheval français
POINT D'EAU INCENDIE	Type	Débit	Diamètre conduite	Libellé de la voie	Détail du lieu	PROPRIETAIRE DU SITE
940480025	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	DEVANT LA PELOUSE, DEVANT LE PAVILLON 3	DOMAINE DE GROS BOIS
940480026	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	A 10 M DE L'ACCES AU PAVILLON 8	DOMAINE DE GROS BOIS
940480027	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	DANS LA PELOUSE ENTRE PAVILLON 22 et 24	DOMAINE DE GROS BOIS
940480028	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	DEVANT LE PAVILLON 26	DOMAINE DE GROS BOIS
940480029	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	DEVANT LE PAVILLON 12	DOMAINE DE GROS BOIS
940480030	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	A DROITE DE L'ENTREE DU PAVILLON 14 ET PAVILLON 15	DOMAINE DE GROS BOIS
940480083	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	VOIE D'ACCES AU MANEGE, A 450 m DU CHÂTEAU	DOMAINE DE GROS BOIS
940480095	PI	60 m3/h	100 mm	DOMAINE DE GROSBOIS AVE DE GROS BOIS	A L'INTERIEUR DE LA ZONE DES BOX DE QUALIFICATION DEVANT LE BOX 14	DOMAINE DE GROS BOIS
940480093	PI	60 m3/h	100 mm	CENTRE EQUESTRE BAGAUDES CHE DE MAROLLES A LA GRANDE PATTE D OIE	A 70M DE L ENTREE DE LA LIVRAISON	MAIRIE DE SAINT-MAUR-DES- FOSSES